Préfecture de l'Oise - BEAUVAIS

Canton - CHAUMONT- en Vexin

60590 – ERAGNY SUR EPTE

S.M.E.U.B.E.

Sous-Préfecture des ANDELYS

Canton - GISORS

27140 BAZINCOURT-SUR-EPTE

(Syndicat Mixte des Eaux Usées de Bazincourt-sur-Epte et Éragny-sur-Epte)

****

Siège : Mairie d'ÉRAGNY sur Epte
Place Angèle BOUTIGNY
02.32.55.21.57

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL SYNDICAL MERCREDI 10 JANVIER 2024

Étaient présents : Mme DEBAUDRE Annie, M. HUOT Bérenger, M. LETIERCE Luc, M. MASURIER Didier, M. MICHALCZYK Bernard, M. PIRIOU Jean-Paul, M. POQUET Daniel, M. RATEAU Laurent, Mme RATEAU Sophie, M. TECHER Hervé, M. ESPEROU Louis-Claude, M. GLEZGO Hervé, Mme SCHMIDT-KARSENTI Aurélie, formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents excusés :
Étaient absents : M. ACLOQUE Joël, M DESCHAMPS Romuald, Mme DESCHAMPS Clara, M. GOMES Carlos, Mme LECEUVE Véronique, Mme PORTHEAULT Rolande, Mme POUSSIN Séverine
Pouvoirs :
Monsieur Luc LETIERCE a été élu secrétaire de séance.

****

ORDRE DU JOUR

- ✓ Abondement du syndicat pour l'année 2024
- ✓ Définition des tarifs à appliquer pour la DSP VEOLIA (part Eragny sur Epte)
- ✓ Questions diverses

****

Approbation du PV de la dernière séance de conseil syndical

****

1. Abondement du syndicat pour l'année 2024

Monsieur Luc LETIERCE, trésorier, explique aux membres présents la répartition des dépenses en fonctionnement. Il convient de distinguer les charges fixes qui étaient jusque-là supportées à égalité entre les deux communes d'Eragny-sur-Epte et de Bazincourt-sur-Epte et la charge de l'emprunt qui a été contracté en 2014 par la commune de Bazincourt-sur-Epte uniquement.

Monsieur Luc LETIERCE propose d'ajuster la répartition des coûts en fonction de la consommation de chaque commune. Le SMEUBE dispose de la quantité d'entrée d'effluents à la station de 41 500m3 pour l'année 2023, mais n'ayant pas pu obtenir la quantité d'effluents arrivant de Bazincourt sur Epte ; Il est donc proposé de répartir les coûts en fonction de la population de chaque commune.
Sur la base des données sur le site INSEE en 2020 Bazincourt sur Epte 783 habitants et Eragny sur Epte 598 habitants.

Compte tenu de l'estimation des dépenses prévisionnelles de fonctionnement au budget primitif 2024 et la répartition à chaque commune.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- **Inscrit** au budget primitif les sommes définies comme suit :
  - Pour Bazincourt sur Epte : 83 178.04€
  - Pour Eragny sur Epte : 58 197.11€

13 membres « pour »

2. Définition des tarifs à appliquer pour la DSP VEOLIA (part Eragny sur Epte)

Vu la délibération N° D.S. 2024/001 du 10 janvier 2024, précisant l'abondement de la commune d'Eragny sur Epte à hauteur de 58 197.11€ pour le budget 2024.

Considérant que la commune d'Eragny sur Epte doit indiquer à la CCVT, qui a repris la compétence eau et assainissement au 1er janvier 2024, ainsi qu'à VEOLIA (ayant la DSP) le montant de la taxe d'assainissement à appliquer sur les factures d'eau.

Monsieur Luc LETIERCE explique que la consommation facturée à Eragny sur Epte est en moyenne de 17 500m3 / an.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- **Demande** pour permettre l'abondement d'Eragny sur Epte au syndicat sur l'année 2024, qu'un tarif de 3.33€ / m3 soit facturé par VEOLIA aux clients d'Eragny sur Epte.

13 membres « pour »

3. Questions diverses

- Point sur le fonctionnement de la station :
  - Epandage des boues effectué pour 806m3 par l'entreprise EURL Stéphane GUYOT de FLEURY.
  - Le SATESE ne pouvant pas prendre en charge le bilan agronomique des boues, un devis avec l'entreprise SEDE a été signé.
  - Deux contrôles de la station par le SATESE réalisés en avril et octobre 2023. Conformes.
  - Changement de la pompe AEROFLO en cours ; la garniture de la pompe gaveuse devra être changée également.
- Il est proposé de demander à la CCVT et VEOLIA l'installation de compteurs au niveau des postes d'Eragny sur Epte, afin d'avoir les quantités d'effluents arrivant à la station.

La séance est levée à 20h45

Le Président,
Bernard MICHALCZYK